

Auditeur interne

Véritable outil d'amélioration continue, l'audit interne demande une bonne connaissance du système de management de la qualité en place, des exigences normatives et des compétences dans les techniques d'audit.

L'approche

Le séminaire sera basé sur les exigences des référentiels, les outils et les techniques utiles.

Objectifs

A la fin du séminaire, le participant sera capable de :

- Réaliser l'ensemble d'un cycle d'audit, de la préparation, la réalisation à la clôture d'audit en accord avec les normes de l'institution
- Respecter les exigences des normes systèmes
- Transformer les constats faits lors de l'audit en proposition d'amélioration
- Adopter les postures utiles à la réalisation de l'audit (Selon Potter)
- Utiliser les techniques de communication utiles à la phase d'investigation

Contenu

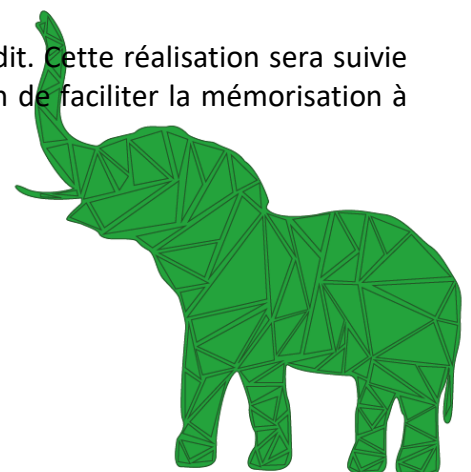
- Définition et construction d'un audit.
- L'audit qualité et les normes internationales.
- Préparation et réalisation d'un audit.
- Code de conduite de l'auditeur.
- Formalisation des résultats de l'audit.
- L'après-audit.
- Aspects pratiques et entraînements.

Méthodes

Nos méthodes pédagogiques sont variées et axées sur la mise en pratique des contenus, ceci afin que les participants puissent exercer ceux-ci.

Apprentissage autonome

Suite au séminaire, les participants pourront réaliser leur premier audit. Cette réalisation sera suivie par le formateur qui proposera un feedback et des compléments afin de faciliter la mémorisation à long terme des contenus développés.



Méthodes d'évaluation des acquis et de stimulation du transfert

Réalisation d'exercices pratiques concrets basés sur des situations issues de la pratique du participant. Ceci permet la mise en pratique immédiate des compétences acquises, la mesure de l'atteinte des objectifs et facilite le transfert qui sera mesuré par la réalisation d'au moins un audit.

Matériel didactique

Il comprend au moins un livret, des listes de références, des exercices, des exercices de réactivation, des questionnaires (à chaud/à froid), pour exemples.

Remédiation et garantie de réussite

En cas de problème lors de la formation, une solution vous sera proposée afin de vous amener à l'atteinte de vos objectifs.

Public cible

Toute personne désirant réaliser des audits internes au sein de son organisme et dans le cadre d'un système de management de la qualité.

Formatrice

Titulaire d'un diplôme de Responsable Management Qualité SAS, d'un Diplôme fédéral de Formateur en entreprise, d'un Brevet fédéral de spécialiste en Ressources Humaines, et d'un Certificat de Généraliste en Marketing et Communication, Odile Yamo Njouhou Luthi compte plus de 40 ans d'expérience dans la mise en place, la gestion et la certification de systèmes de management de la qualité.

Logistique

Date : 18 octobre 2021 de 9h à 17h00
Durée : 1 jour
Lieu : Centre de formation de la Rama à Cugy
Prix : CHF 650.-* présentiel seul
CHF 850.- avec l'accompagnement du premier audit réalisé sur place.

*Supports, pauses et repas compris

Pour toutes informations complémentaires ou questions, n'hésitez pas à nous contacter.





Bulletin d'inscription

Identité Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NPA/Lieu : _____

Tél. privé : _____ Tél. mobile : _____

E-Mail : _____ Date de naissance : _____

Activité professionnelle

Entreprise : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

NPA/Lieu : _____

Tél. : _____

E-Mail : _____

En cas de paiement par l'employeur

Timbre

Signature

Je confirme mon inscription à :

Nom du séminaire : _____

Qui a lieu le Date à lieu : _____

CHF 650.-

ou

CHF 850.-

avec accompagnement sur place

Afin de préparer au mieux ce séminaire, nous vous prions de nous indiquer les normes de votre système qualité :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales.

Lieu, date : _____ Signature : _____

Veuillez retourner ce formulaire d'inscription à :
La Maison Yamo, Rue de la Scierie 2, 1148 Villars- Bozon ou info@lamaison-yamo.ch



Conditions générales pour les séminaires

Inscription

Les inscriptions aux séminaires sont prises en considération par ordre d'arrivée. La date de réception du bulletin d'inscription est déterminante. Les inscriptions sont donc acceptées dans la limite des places disponibles. Le séminaire a lieu avec un nombre minimum et maximum de participants.

Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé constitue une reconnaissance de dette, selon l'art. 82 LP. Le participant s'engage donc à payer sa participation ou les frais d'annulation.

Si l'employeur s'engage à payer le prix du séminaire de manière intégrale ou partielle, celui-ci appose une signature valable ainsi que le timbre de la société sur le bulletin d'inscription.

Désistements et reports

Toute annulation quelle qu'en soit la cause, devra être signifiée par écrit. L'annulation effectuée 20 jours avant le séminaire n'occasionne aucun frais. De 19 jours et jusqu'à 7 jours avant le séminaire, la moitié du coût du séminaire sera facturée. Passé ce délai, la finance d'inscription est due dans son intégralité. Les cas particuliers peuvent être discutés.

La Maison Yamo se réserve le droit d'annuler un séminaire faute d'un minimum de participants requis. Dans ce cas, nous vous proposons une nouvelle date.

Absences

Les participants ne se présentant pas au séminaire n'ont pas droit à un remboursement. En cas d'absence pour une raison indépendante de sa volonté, sa participation peut être reportée au prochain séminaire, sans aucun frais additionnel.

Le participant peut se faire remplacer au séminaire. Un remplacement n'engendre aucun frais supplémentaire.

Paielement

La facture est envoyée une fois le bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le participant. Celle-ci doit être payée avant le séminaire. Dans le cas où l'employeur s'acquitte des frais de séminaire, le participant accepte que La Maison Yamo s'adresse à son employeur pour obtenir d'éventuelles informations supplémentaires.

La Maison Yamo se voit le droit de ne pas accepter un participant au séminaire en cas de non-paiement avant la date du séminaire.

Reconnaissance

A l'issue du séminaire, une attestation est délivrée par la Maison Yamo aux participants ayant suivi la totalité du séminaire.

Lieu des séminaires

Les séminaires peuvent se dérouler sur différents sites. L'information est communiquée aux participants au même moment que la confirmation d'inscription.

Responsabilité en cas de perte ou vol

La Maison Yamo décline toute responsabilité en cas de vols ou de pertes d'effets personnels des participants.